

RACHAT DE LA BRANCHE TRAINING & SIMULATION DU SUISSE RUAG



RACHAT DE RUAG T&S

Thales a annoncé mardi 16 novembre 2021 rentrer en négociation exclusive pour le rachat de la branche Simulation & Training de la société suisse RUAG¹. Cette activité regroupe au total un peu plus de 500 salarié-e-s réparti-e-s sur plusieurs pays : Suisse, France (Albi), Allemagne, Émirats Arabes Unis (EAU), et représente un chiffre d'affaires estimé à moins de 90M€. L'intention de Thales est de rattacher cette activité à sa branche Avionique (AVS) qui intègre déjà la Business Line Thales Training & Simulation (effectif de 400 CDI actifs localisés à Osny et 110M€ de Chiffre d'Affaires)



Le but de l'opération affichée par la direction de Thales AVS, est de pénétrer des marchés où la BL Thales T&S est absente, et de devenir rapidement un leader européen sur ce marché de la défense.

Le montant de ce rachat n'a pas été précisé mais dans ce genre d'opération, il est courant d'appliquer un facteur 2 sur le chiffre d'affaires. Soit dans cette hypothèse, un prix de rachat de 160M€.



DE NOMBREUSES INTERROGATIONS

Pour la CGT Thales AVS, cette annonce n'est pas vraiment une surprise puisque ce scénario avait été évoqué au mois de juin 2021 dans un rapport d'expertise diligentée par le CSEC d'AVS. Il y était fait état des difficultés de l'activité Training & Simulation, très touchée par la crise COVID, et de la volonté de la direction de RUAG de se séparer de cette branche qu'elle ne considérait plus comme rentable.

¹ <https://www.ruag.com/en/products-services/land/simulation-training/about-us-st>

Ce rachat soulève quelques interrogations :



- ❖ Quel est l'état de santé réel de RUAG T&S ?
- ❖ Le site d'Albi sera-t-il rattaché directement à la Global Business Unit (GBU) AVS en tant que société à part entière, ou à la société Thales AVS France en tant que nouvel établissement ? Comment seront rattachées les autres entités liées à RUAG ?
- ❖ Quelle sera la pérennité du site d'Albi RUAG qui compte moins de 90 salarié-e-s, et dont les activités pourraient faire doublon avec celles menées à Osny ?
- ❖ Quelle sera la ventilation des futurs contrats de développement entre les différentes entités ? Avec le risque de voir les développements du site historique d'Osny sous-traités comme nous avons pu l'observer avec la création des Centres de Compétences en Ingénierie en Inde ou en Roumanie au détriment de l'activité en France en particulier dans l'avionique AVS



EN CONCLUSION

Concernant RUAG, la **CGT mettra toute ses forces pour éviter un scénario à la « Gemalto »**² où après un accueil en fanfare de nos nouveaux collègues, les salarié-e-s ont bien vite déchanté quand le temps de la profitabilité fut venu et que Thales décida de se séparer des activités qui nuisaient à ses **objectifs de profit à deux chiffres et de rentabilité court terme.**



La **CGT réclame que la stratégie de développement industriel** soit adossée à cette opération, et qu'elle bénéficie tout autant au site d'Albi qu'à celui d'Osny, ainsi qu'à une répartition de l'activité **préservant l'emploi** tant en France que sur les sites à l'étranger.

Concernant **Thales, les salarié-e-s des entités en difficultés en France apprécieront** que la direction de Thales AVS n'hésite pas à sortir son carnet de chèque (160M€ - estimation CGT de ce jour) pour racheter une activité et **se refuse** dans le même temps à mettre sur la table une poignée d'euros pour **pérenniser les emplois à Thonon** en particulier.

Les salarié-e-s d'AVS apprécieront tout autant que les **économies réalisées sur leur dos** pour les NAO 2021 permettent cet achat avec un retour rapide sur investissement.

² https://actu.fr/normandie/pont-audemer_27467/a-pont-audemer-les-salaries-de-thales-craignent-toujours-pour-leurs-emplois_43213587.html